

## À la une

### La possession d'état revisitée : une révolution juridique !

étude par Solange MIRABAIL

*Il ressort de la jurisprudence de la Cour de cassation en matière d'action en constatation de possession d'état une dissociation entre la réalité sociologique et la vérité biologique. Cette dissociation se répercute bien au-delà de ce cadre et aboutit à une déstabilisation du droit de la filiation.*



© alexxndr\_AdobeStock

## Actualité

### Crise de la collaboration libérale : laisser la parole aux plus jeunes

focus

## Technique

### Le don de jours de repos

par Steven RIOCHE

## Jurisprudence

### La combinaison des règles de la procédure civile et de la procédure fiscale devant le juge judiciaire de l'impôt

note par Anastasios PAPAGIANNOULAS  
sous Cass. com., 25 janv. 2023

### La nature subrogatoire de l'action de la CPAM devant les juridictions répressives

note par Morgane REIF  
sous Cass. crim., 31 janv. 2023

## Gazette Spécialisée

### DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Laurent SAENKO

*Maître de conférences à Aix-Marseille Université*

• Nicolas CATELAN

*Maître de conférences à l'université Paris Cité*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Éric DEZEUZE, Emmanuel DREYER et Élise LETOUZEY



➤ **SAMEDI 3 JUIN 2023**

9H00-17H00 / InterContinental Marseille - Hôtel Dieu

Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

## PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

### LA VÉRITÉ ET LE CLIENT

- . Le droit de ne pas s'auto-incriminer
- . Doit-on tout dire ? Quand, comment ?
- . Suggérer un récit ?
- . Conseiller le silence ?

**Olivia RONEN**, avocate à Paris

### L'AVOCAT ET LES TECHNOLOGIES D'ENQUÊTE

- . Vidéo, traçage, ADN : comment analyser ces preuves ?
- . Que conseiller ?

**Guillaume MARTINE**, avocat à Paris

### L'AVOCAT ET LA VÉRITÉ D'AUDIENCE

- . L'aveu à l'audience
- . La véridiction
- . Saisir les opportunités
- . Comment plaider ? Affirmer ou réfuter ?

**Sophie OBADIA**, avocate à Paris

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

### LA RÉVISION : MYTHE OU RÉALITÉ ? UN EXEMPLE ACTUEL

. Sur quels critères demander la révision d'une condamnation passée ?

. Suivant quelle procédure ?

. Comment expliquer que la justice s'est (peut-être) trompée ?

**Muriel OUAKNINE MELKI**, avocate à Paris

### LES DOSSIERS DE « COLD CASES »

. Pourquoi et comment rechercher la vérité des affaires anciennes ?

. Quels écueils, quelles opportunités ?

. Questions de procédure

**Nathalie TURQUEY**, premier vice-président chargé de l'instruction au pôle national dédié au traitement des crimes sériels ou non élucidés au TJ de Nanterre

### DANS LES ANNALES DE LA JUSTICE

. Les archives audiovisuelles des affaires criminelles nourrissent notre mémoire de la justice passée

. Quels écueils, quels risques ?

. Les journalistes et les réalisateurs de documentaires en témoignent

**Rémi LAINÉ**, réalisateur et documentariste

Discussion générale en assemblée

17h00 Café de fin de formation

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Définir la meilleure stratégie pour son client : aveu, suggestion de récit ou silence
- Appréhender les risques, écueils et opportunités pour adapter sa plaidoirie
- Maîtriser les technologies d'enquête
- Mieux cerner les critères pour demander la révision d'une condamnation passée

TARIF JOURNÉE EN PRÉSENTIEL : 395 € HT (soit 474 € TTC)

TARIF JEUNES PROFESSIONNELS sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 295 € HT (soit 354 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lext.so/PtRwbE>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : vendredi 2 juin 2023 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz

claire.lorentz@lextenso.fr | 07 63 74 11 90



## PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur au 3 juin 2023. Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la manifestation !



Validez 7H de formation auprès du CNB !



Les formations Lextenso sont certifiées Datadock



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

**P-DG, Directeur de la publication :** Bruno Vergé  
**Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti  
**Présidente du Conseil scientifique :**  
Marie Burguburu Charvet

**Rédactrice en chef :** Laurence Garnerie  
**Coordinatrice de la Gazette spécialisée :** Marie Rajchenbach  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
**Responsable scientifique :** Pauline Le Monnier de Gouville  
**Secrétaire de rédaction :** Elsa Boulinguez

**Rédaction :**

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

**Abonnements :**

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : [abonnements@lextenso.fr](mailto:abonnements@lextenso.fr)

**Publicité :** [benoit.favre@lextenso.fr](mailto:benoit.favre@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 68

**Tarifs 2023**

\* Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 570,74 € TTC

Recueils + table seuls : 556,45 € TTC

Journal, recueil + table : 764,73 €

Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 645 €

Journal, recueil + table : 859 €

Abonnement feuilletable numérique : 239 €

**Internet :** [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

**Twitter :** @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles :** les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL447o8 ■ Crise de la collaboration libérale : laisser la parole  
aux plus jeunes 3
- GPL447f7 ■ La collaboration inter-barreaux se développe sans cadre  
précis 4
- GPL447q8 ■ Confidentialité des avis juridiques des juristes d'entreprise :  
le projet fait l'objet d'une consultation interministérielle 5
- GPL447p7 ■ La justice restaurative s'invite sur grand écran 7


## Doctrine

- GPL445s9 ■ La possession d'état revisitée : une révolution juridique !  
étude par Solange MIRABAIL 9

## Technique

- GPL447q7 ■ Le don de jours de repos  
par Steven RIOCHE 12

## Jurisprudence

- GPL447p8 ■ La combinaison des règles de la procédure civile  
et de la procédure fiscale devant le juge judiciaire de l'impôt  
note par Anastasios PAPAGIANNOULAS sous Cass. com., 25 janv. 2023 14
- GPL447n4 ■ La nature subrogatoire de l'action de la CPAM  
devant les juridictions répressives  
note par Morgane REIF sous Cass. crim., 31 janv. 2023 17
- GPL447q5 ■ Covid-19 et garantie de pertes d'exploitation : la clause  
d'exclusion de garantie controversée du contrat AXA jugée valable  
par la Cour de cassation  
note par Philippe GIRAUDEL sous Cass. 2<sup>e</sup> civ., 1<sup>er</sup> déc. 2022 (4 arrêts) 20
- GPL447g6 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 24
- GPL447g2 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL447o3 ■ Chronique de jurisprudence de droit du numérique  
par Thibault DOUVILLE <https://lext.so/GPL447o3> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE

33

Sous la responsabilité scientifique de  
Laurent SAENKO et Nicolas CATELAN